









# Qualité de la prise en charge

(Mise à jour : 1<sup>er</sup> juillet 2010) 

Année 2009	Résultat de l'établissement (valeur + fourchette)	Positionnement de l'établissement par rapport à la moyenne nationale	Évolution par rapport à l'année précédente	Atteinte de l'objectif national
<b>Tenue du dossier patient (TDP)</b> <i>score sur 100</i>	80 ±4			Oui
<b>Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation (DEC)</b> <i>pourcentage de dossiers conformes</i>	36% ±11%			Non
<b>Traçabilité de l'évaluation de la douleur (TRD)</b> <i>pourcentage de dossiers conformes</i>	9% ±6%			Non
<b>Dépistage des troubles nutritionnels (DTN)</b> <i>pourcentage de dossiers conformes</i>	46% ±11%			Non

Source : PLATINES (PLATeforme d'INformations sur les Etablissements de Santé) <http://www.platines.sante.gouv.fr>

## Qualité de la prise en charge

### Tenue du dossier patient (TDP)

L'indicateur évalue le contenu du dossier médical des patients hospitalisés.

Le dossier médical contribue au partage de l'information entre les différents professionnels de santé qui prennent en charge le patient. La tenue du dossier patient est un élément important de la qualité et de la coordination des soins dans le cadre d'une prise en charge hospitalière pluri-professionnelle et pluridisciplinaire.

L'ensemble des critères pris en compte dans cet indicateur contribue au partage de l'information entre les différents intervenants, et à chaque étape de la prise en charge. Ils évaluent les éléments relatifs à l'entrée, le séjour, la sortie du patient, ainsi que la qualité de rédaction des prescriptions médicamenteuses.

### Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation (DEC)

L'indicateur évalue le contenu du courrier ou du compte-rendu de fin d'hospitalisation, et son délai d'envoi. Il permet d'apprécier le lien entre la médecine hospitalière et ambulatoire.

Le courrier de fin d'hospitalisation est un élément clé de la communication des éléments d'information nécessaires à la continuité des soins. Il résume les conclusions de l'hospitalisation et établit des préconisations de prise en charge après la sortie afin d'assurer une bonne coordination « hôpital - ville » ou « hôpital - structure de transfert ».

Signé par le médecin de l'établissement, il est adressé au médecin de ville, à la structure de transfert, ou est remis au patient le jour de sa sortie.

Réglementairement, ce courrier doit être envoyé dans un délai de 8 jours suivant la sortie du patient.

### Dépistage des troubles nutritionnels (DTN)

Le dépistage des troubles nutritionnels est recommandé pour tout patient hospitalisé. Ce dépistage justifie que le patient soit pesé à son admission, que l'évolution de son poids soit recherchée par l'interrogatoire, et que son IMC soit calculé. Seul le 1<sup>er</sup> niveau, évaluant la mesure du poids, fait l'objet d'une diffusion publique des résultats.

### Traçabilité de l'évaluation de la douleur (TRD)

L'indicateur évalue la traçabilité de l'évaluation de la douleur dans le dossier patient.

La traçabilité de l'évaluation de la douleur est un préalable nécessaire à une bonne qualité de la prise en charge de la douleur (Plan douleur 2006 - 2010 – Ministère de la Santé). La douleur doit être systématiquement évaluée auprès du patient et « toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur ».

Afin de mieux dépister, évaluer et suivre l'évolution de la douleur ressentie, il est nécessaire d'utiliser des échelles validées de l'évaluation de la douleur.